

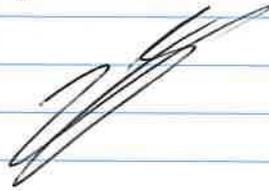
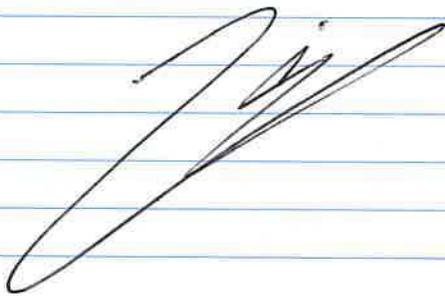
PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M⁽¹⁾ ZANIN Sébastien et Louis exploitants
requêtes sur la commune de St Amant, Sébastien étant membre
du conseil municipal :

Nous soussignés ZANIN Sébastien et ZANIN Loïc le 14/06/18
représentant de la commune de ST AMANT s'opposant au
tracé des trames Bleu et vertes nous déposant une
lettre signée de la commune et des exploitants pour
le refus de cela ci.

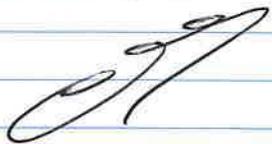
Nous ne pouvons pas avoir répondu à cette
enquête car la commune n'a rien reçu à ce jour.
Nous demandons à recevoir une carte visible digne
de ce nom et que des personnes se déplacent sur
le terrain pour constater et nous expliquer.
Une carte et une lettre de la Maire sont remises en
pièce jointe si dessous et signés par le maire et les
exploitants de la commune.



P. J. lettre
1 lettre 

CAUTION Régis, Rioc J Claude Gagea Pa
Sève. Avons constaté des anomalies de
disposition de trames vertes et décalage
des axes sur la cartographie collinaire de NT Sauvage.
Nous amènerons ultérieurement un dossier
avec tous les détails nécessaires.

14/06/2018



Monsieur Jean Claude Naire de Villantou

A Monsieur le Commissaire enquêteur,

- La carte actuelle ne correspond pas à la carte
de travail qui retraçait notre carte PLU.

Documents joints



Le 6 juillet 2018, je Dépose une enveloppe

contenant les observations sur la commune de

GASA-LA SELVE

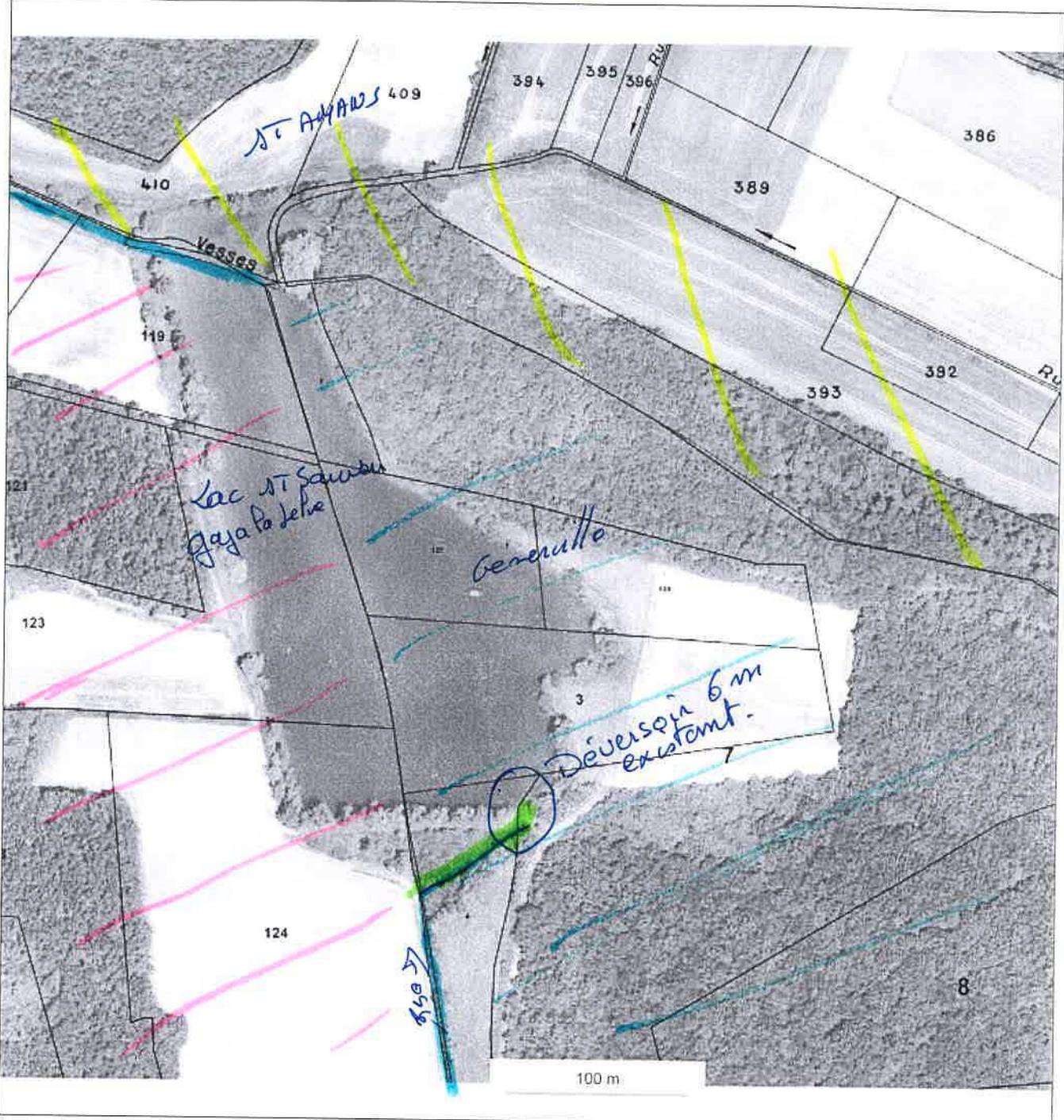
Riols Jean-Claude



Commune St Amand

Commune Gaja Palaise

Commune Génerville



© IGN 2017 -

Longitude : 1° 53' 32" E
Latitude : 43° 12' 49" N

La Retenue Collinaire de St Sauveur est située sur la limite de 3 communes, en effet il n'y a pas d'écolement des eaux sur Gaja Palaise, car le trop plein (6m largeur) se situe au bout de la digue sur la commune de Génerville.

Représenté par



[Handwritten signature]



GAJA-LA-SELVE

D6

la Vixiège

D102

N 1



cerfa

N°12180*10

Registre parcellaire graphique 2015

Date de la photographie : du 17 juin au 13 juillet 2012

© IGN - Extrait de la BD ORTHO®

N° pacage : 011162640
Nom : SCEA RIOLS
Prénom :
Commune : 11159 GAJA LA SELVE

Commune(s) concernée(s) par cette photographie :
GAJA LA SELVE (11159), GENERVILLE (11162)

Liste des îlots de votre exploitation représentés sur la photographie :

N° îlot	Surface graphique (ha)	Surface en doublon (ha)	Contour modifié O/N	Nombre de parcelles dans l'îlot
2	0.40	BT	BE = 0,06	
4	0.97	Colza		
5	0.19	BD		
6	16.91			
7	1.30	BT	BE = 0,10	
8	1.79	BT		
14	2.25	Colza	SNA = 0,42	
15	2.46	Co		
16	2.71	Co		act = 0,10ha
17	0.96	Co		SNA 0,10G

G = BE = 0,41
BD 16,43

Leifac Riols
de GAJA LA SELVE

1 Mettez à jour vos îlots avec un stylo rouge fin :
- corrigez si nécessaire le contour de vos îlots
- barrez les îlots que vous n'exploitez plus
- dessinez et numérotez vos nouveaux îlots non représentés
Dessinez vos parcelles à l'intérieur de chaque îlot avec un stylo bleu fin :
- numérotez les parcelles de la façon suivante : numéro îlot.numéro parcelle (par exemple 1.1 pour la parcelle 1 de l'îlot 1 : 3.2 pour la parcelle 2 de l'îlot 3)

2 Après avoir vérifié la numérotation des îlots sur la photographie, renseignez les colonnes « Contour modifié O/N » et « Nombre de parcelles dans l'îlot » du tableau des îlots présenté ci-dessus.

3 Signature du demandeur, du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC.

Vos îlots
 Vos surfaces en doublon
 îlots voisins

0 50 100 Mètres

N° de photographie : 1 sur 3



011162640